FONCTION PUBLIQUE

la cgt FAISONS ENTENDRE NOTRE VOIX !

SMAST CGT

http://smast-cgt.fr/

Commission administrative paritaire (CAP)
des attaché.e.s d'administration de l'Etat

Compte rendu de la séance du 4 février 2016

1- Examen des mutations des membres de l'encadrement dans le cadre de la réforme territoriale :

La CGT et les autres organisations syndicales représentées à la CAP des AAE se sont abstenus sur les propositions de mutation présentées par l'Administration. Il s'agit des membres du corps des AAE dont les noms suivent :

- AAE :

NOM - PRENOM	Grade	Direction	Ancienne résidence	Nouvelle résidence	Nouvelles fonctions	Date de mutation
FAKHET Hakim	attaché	**DIRECCTE AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**	Limoges	Bordeaux	Adjoint au chef du service FSE-Programmation Sud	01/01/2016
DE LIGONDES Geneviève	attachée	**DIRECCTE AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**	Poitiers	Bordeaux	Chargée de mission développement territorial au sein de la mission Prospectives Projets Partenariats du pôle 3E	01/06/2016

- APAE :

NOM - PRENOM	Direction	Ancienne résidence	Nouvelle résidence	Nouvelles fonctions	Date de mutation
REDOUANE Yasmina	**DIRECCTE AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**	Limoges	Bordeaux	Chef du service insertion et emploi	01/01/2016
LANDAIS Thierry	**DIRECCTE AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**	Poitiers	Limoges	Chef du service FSE - Programmation Nord	01/01/2016
BAYON Florence	**DIRECCTE AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**	Limoges	Bordeaux	Adjoint au responsable ressources humaines	01/03/2016
BALAN Claude	**DIRECCTE ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE**	Chalons-en-Champagne	Metz	Responsable de l'unité anticipation et mutations économiques	04/01/2016
PAUTROT Pascale	**DIRECCTE LANGUEDOC-ROUSSILLON MIDI-PYRENEES**	Montpellier	Toulouse	Responsable des ressources humaines	23/02/2016

- AAE HC :

NOM - PRENOM	Grade	Direction	Ancienne résidence	Nouvelle résidence	Nouvelles fonctions	Date de mutation
BLONDEL Véronique	Attachée hors classe	**ARS AQUITAINE-LIMOUSIN-POITOU-CHARENTES**	Bordeaux	Limoges	Chargé de mission - Correspondant politique de la ville - Référent actions de prévention et promotion de la santé	04/01/2016
DAVID Raymond	Attaché hors classe	**DIRECCTE ALSACE-CHAMPAGNE-ARDENNE-LORRAINE**	Nancy	Strasbourg	Chef du service développement de l'emploi	04/01/2016

La raison invoquée par la CGT et les autres organisations syndicales pour expliquer leur abstention est leur opposition à la réforme territoriale. Leur abstention (et non leur rejet) s'explique par leur volonté de ne pas nuire aux collègues susmentionnés.

La CGT a demandé à ce que les représentants des AAE puissent avoir une cartographie de l'ensemble des postes à pouvoir pour être à même de formuler un avis sur la manière dont s'opère le reclassement des agents dans le cadre de la réforme territoriale. La CGT a également demandé à connaître la situation des agents ayant refusé des mutations.

L'ensemble des organisations syndicales a demandé les mêmes éléments lorsque la CAP sera saisie des mutations au sein du périmètre affaires sociales, santé, jeunesse et sports.

2- Examen des mouvements entrants effectués dans le cadre du CIGEM :

Ont été examinés 6 propositions d'affectation validées par les services dont une concernant 1 AAE et cinq concernant des APAE. La CGT et les autres organisations syndicales ont voté contre les propositions d'affectation sur les postes pour lesquels des collègues des ministères sociaux et de jeunesse et sports avaient candidatés. Il s'agit de 3 postes : 2 à la DGEFP, 1 à la direction des sports.

Les organisations syndicales ont estimé que les raisons invoquées par ces directions – ils n'ont pas le profil adéquat !! - étaient inadmissibles. Elles ont considéré que par la même l'Administration faisait fi du principe de mobilité et du plan de formation (qui permet notamment de mettre à niveau tout agent par rapport à une prise de fonction). Elles ont estimé que les raisons invoquées pour justifier le recrutement d'agents extérieurs à nos ministères n'étaient pas convaincantes. Elles ont demandé à ce que dorénavant puisse être présenté en CAP l'ensemble des mouvements réalisés dans le cadre des vacances de poste de manière à vérifier que les AAE des ministères sociaux et de jeunesse et sports n'étaient pas évincés.

3- Examen des demandes d'accueil en détachement dans le corps :

Ont été examinés 11 propositions d'acceptation de demandes de détachement validées par les services dont neuf concernant des AAE et deux concernant des APAE. La CGT et les autres organisations syndicales ont voté contre les propositions d'acceptation de détachement sur les postes pour lesquels des collègues des ministères sociaux et de jeunesse et sports avaient candidatés. Il s'agit de 3 postes d'AAE : 1 à la CNITAAT, 1 à la DSS, 1 à la DGEFP et 1 à la DARES.

Les raisons invoquées et les demandes formulées par les organisations syndicales sont identiques à celles susmentionnées pour les CIGEM entrants.

4- Questions diverses :

La CGT a interrogé l'Administration sur :

- Les remboursements opérés sur la rémunération de certains AAE au titre de l'indemnité dégressive : l'Administration a répondu que cette indemnité s'était substituée depuis le 1er mai 2015 à l'indemnité exceptionnelle. Le montant de cette indemnité est appelé à se réduite avec l'accroissement de la rémunération principale de l'agent concerné. Le remboursement a été opéré lorsque l'augmentation résultant de l'avancement d'échelon a été supérieure au montant de l'indemnité dégressive. A la demande de la CGT, l'Administration a accepté pour ne pas pénaliser fiscalement les agents concernés, de leur délivrer à leur demande des attestations.

- Le RIFSEEP : la CGT et les autres organisations syndicales ont de nouveau dénoncé ce nouveau régime indemnitaire et la mise en place de 4 groupes de fonction pour les AAE alors que les autres corps n'en ont que trois. Alors que les discussions avec les OS avaient évolué vers la réduction à trois groupes, l'administration a justifié le 4ème groupe en indiquant que ce groupe était sensé accueillir les sorties d'IRA. Les organisations syndicales ont indiqué que, compte-tenu du gel indemnitaire prévisible pour les prochaines années, ces sorties d'IRA risquaient de perdurer longtemps dans ce 4ème groupe. L'Administration s'est engagée à ce que le 4ème groupe ne soit qu'un groupe de passage.

- Mobilité : les organisations syndicales ont demandé des informations sur le nombre d'AAE gérés par la DRH des ministères sociaux à qui des mobilités auraient été refusées. Elles se sont étonnées de n'avoir pas été saisies de tableaux de mutations complets compte-tenu de la période et du contexte marqués par la Réforme territoriale.

Vos élu-e-s à la CAP des attaché-e-s

Robert Gutierrez	01 40 56 50 19	robert.gutierrez@sante.gouv.fr
Daniel Anghelou	01 40 56 86 66	daniel.anghelou@social.gouv.fr
Lydie Vinck	01 44 38 24 22	lydie.vinck@travail.gouv.fr
Olivier Roche	01 53 86 10 13	olivier.roche@social.gouv.fr